

Genre et mondialisation

Les femmes du Sud analysent et résistent

**Silvia Chejter, Hellen Grace Wangusa,
Lilián Abracinskas, Zo Randriamaro**



Le Monde selon les femmes

Genre et mondialisation, les femmes analysent et résistent
Silvia Chejter, Hellen Grace Wangusa, Lilián Abracinkas,
Zo Randriamaro.

© Le Monde selon les femmes
18, rue de la Sablonnière • B-1000 Bruxelles • Belgique
Tél. 32 2 223 05 12 • Fax 32 2 223 15 12 • Compte n° 310-1217399-38

www.mondefemmes.org

Dépôt légal : D/2004-7926-08

Sommaire

Introduction : mondialisation, une analyse de genre est indispensable.....	5
Le local et le global dans les stratégies de résistance des femmes dans le contexte de la crise argentine	7
Le financement des Objectifs de développement du Millénaire du point de vue du genre	18
La santé : droit ou privilège ?	33
Donner du sens au plaidoyer	41

Introduction : mondialisation, une analyse de genre est indispensable

De la production de fleurs coupées aux menaces sur les droits sexuels en passant par le remboursement de la dette et les piquets de grève, les féministes dénoncent : la mondialisation de l'économie se fait sur le dos des pauvres.

L'analyse du contexte montre une augmentation de la pauvreté générale et une diminution de la répartition des richesses. Ces phénomènes touchent majoritairement les femmes, vu les coupes dans les dépenses publiques en éducation, dans le domaine de la santé (voir chiffres du PNUD) et vu les nouvelles formes d'organisation du travail mondialisé. On pourrait affirmer que le capitalisme se redéploie en se basant sur une exploitation des femmes, de leur travail et de leur corps.

Une analyse de la globalisation de l'économie montre en effet :

- que les femmes, comme nouvelles forces de travail, sont payées à des salaires moins élevés que les hommes et acceptent davantage de flexibilité;
- que les femmes vivent de nouvelles formes d'esclavagisme, dans la prostitution, la traite des êtres humains ;
- que les migrations sont fortement féminisées ;
- que les violences à l'encontre des femmes ont augmenté.

Le libéralisme mondialisé fait fi de l'humain, il n'est acceptable ni pour les femmes ni pour les hommes. Pour nous, le système commercial international est fait d'abord par des gens. Ce sont ces gens qui nous font dire que les subventions accordées à l'exportation de nos produits agricoles tuent tous les jours dans les pays du Sud.

Dans le mouvement altermondialiste, dans les forums sociaux, il faut pouvoir faire entendre que l'analyse de genre éclaire la compréhension des nouvelles formes d'exploitation du capitalisme. Nous devons à la fois faire davantage de recherches et les diffuser. La forte présence des associations de femmes dans le mouvement est l'expression d'une stratégie voulue de coaliser tous les mouvements sociaux. Mais ceux-ci ne permettent pas (encore) une visibilité de l'apport des féministes.

L'analyse féministe de la globalisation de l'économie doit percoler dans les ONG qui sont actives dans les forums sociaux. Le travail en réseau avec les associations de femmes du Sud permet une écoute des analyses féministes; celles-ci sont indispensables car elles reposent sur une motivation militante (et pas technocratique), indispensable si l'on veut aboutir à des changements. Le regard des partenaires du Sud sur nos pratiques permet une distance critique qui permet aux ONG et associations du Nord de se remettre en question.

Une précédente publication de Sophie Charlier et Hélène Ryckmans « Les femmes dans la mondialisation » présentait une analyse élaborée à partir du point de vue d'ONG du Nord ¹.

Voici 4 analyses faites par des partenaires d'Amérique Latine et d'Afrique. Le Monde selon les femmes, se nourrit de ces contributions et veut les faire connaître. Elles rejoignent nos préoccupations et sont au cœur de nos actions de plaidoyer.

Poupette Choque,
Claudine Drion
Le Monde selon les femmes

¹ Les femmes dans la mondialisation, Sophie Charlier (Entraide et Fraternité/Vivre ensemble) et Hélène Ryckmans (Le Monde selon les femmes) Pour le Forum Mondial des Alternatives, Bruxelles 2003.

Le local et le global dans les stratégies de résistance des femmes dans le contexte de la crise argentine

par Silvia Chejter²

Silvia Chejter est sociologue, coordinatrice de Encuentros Cultura y Mujer – CECYM – Argentine.

Parler de l'expérience en Argentine c'est parler d'une des crises économiques et sociales les plus profondes de ces derniers temps.

Deux années après la crise, contrairement à toutes les prévisions négatives des organismes internationaux et des économistes libéraux les plus renommés, elle commence à être dépassée.

Etat et société parviennent ainsi à freiner, partiellement du moins, les politiques hégémoniques imposées par les organismes internationaux responsables d'une dette externe, que l'on estime non remboursable, et de changements structurels trop souvent définitifs. La responsabilité du Nord à l'égard de ce processus, vous la connaissez sûrement.

Aujourd'hui nous sommes réunies pour trouver des repères communs, pour discuter des politiques et des stratégies, pour comprendre les enjeux de la dynamique de genre que la globalisation provoque et pour exprimer notre espoir de surmonter la vulnérabilité et l'impuissance ressentie face à une réalité qui semble inébranlable à nos efforts pour la modifier

D'abord je vais situer ma présentation tenant compte surtout des actions féministes des années 90, c'est à dire, pendant les années où le néolibéralisme s'est consolidé dans mon pays avec un gouvernement qui n'opposa aucune résistance, sinon tout au contraire, appuya avec enthousiasme les politiques dessinées par les grandes corporations supra nationales et les organismes financiers internationaux.

Ensuite je vais parler de quelques exemples de stratégies de survie développées par des femmes qui ont su résister à la crise.

Tout ceci avec l'intention de montrer quels sont les principaux enjeux que nous supportons aujourd'hui, au Sud. Vous savez que notre pays a toujours été jugé comme atypique par rapport à la plupart des pays

² Actes de la Rencontre Palabras 2004, Le Monde selon les femmes, Bruxelles 2004.

d'Amérique latine (niveau de vie supérieure, moindre pauvreté, législation de travail avancée, politiques de santé et d'éducation excellentes, etc). Borges, le poète argentin le plus renommé en Europe, disait avec ironie que les Argentins étaient des européens exilés en Amérique latine. Et bien voilà qu'au cours de la dernière décennie nous sommes descendus au niveau de la plupart des autres pays de la région, ce qui est devenu plus grave en 2001.

La moitié de la population est pauvre. Ceci signifie n'avoir pas 50 dollars par mois.

Dans ce contexte « Qu' est ce que c'était être féministe dans les années 70, 80, 90 ? » Et « qu' est ce qu ' être féministe aujourd'hui ? » . Nous sommes passés par des circonstances politiques, et socioéconomiques différentes. Dans les années 60 et 70, nous pensions qu'une société différente était encore possible et nous participions à des projets politiques progressistes et même révolutionnaires. Beaucoup de ces militantes d'alors n'étaient même pas féministes. Elles étaient dans des partis de gauche, dans des groupements syndicaux ou universitaires, ou bien dans des rassemblements combatifs péronistes, tous antilibéraux. Nous avons presque toutes lu Simone de Beauvoir. Nous étions donc peut être des féministes spontanées comme nous disons de nos jours. Autonomes dans le personnel, mais avec des différences politiques, idéologiques, et pratiques.

Maintes femmes de cette génération ne sont plus là. D'autres furent et sont toujours emprisonnées légalement et illégalement. La plupart sont exilées ou dans l'ostracisme interne imposé par la terreur et la censure. Seulement après la déroute militaire, nous avons pu reprendre le souffle et avec la démocratie nous avons pu nous rassembler, créer des espaces féministes, récupérer les contacts avec la pensée et les débats du féminisme international (la censure des militaires avait interdit même l'importation de livres féministes).

Dans les années 80 et début des années 90 nous, les féministes, sommes arrivées à avoir une présence dans les espaces publics –la politique, l'État, la culture, les médias, etc. Beaucoup de femmes de ma génération occupèrent des postes publics liés aux intérêts des femmes, pour améliorer leur condition et défendre leurs droits, et toutes nous avons constitué des mouvements qui convoquèrent des milliers de femmes pour discuter de notre condition, proposer des stratégies, et des actions communes, etc.

Un bilan permet de montrer un nombre important de conquêtes significatives : les lois sur le divorce, la famille, la santé reproductive, -

sauf l'avortement-, la représentativité politique des femmes, etc. Nous avons obtenu beaucoup de réformes légales mais les résultats sont souvent encore plutôt formels que réels.

Puis il y a eu des transformations des subjectivités/mentalités -au sujet du genre- dans divers secteurs représentatifs de la société ; l'opinion publique, les fonctionnaires de la justice, les médias, etc. (Néanmoins, il faut dire que malgré ces changements le sexisme est encore bien vivant !)

Mais voilà qu'être féministe aujourd'hui ce n'est plus du tout la même chose que dans les années 80-90. Nous sommes conscientes des changements produits par les processus de globalisation. Et ceci aussi bien pour nous les femmes du Sud que pour vous celles du Nord.

Nous étions auparavant si occupées à visibiliser le sexisme, la dimension politique de la sexualité, à critiquer les politiques publiques et légales, à rendre visible et combattre la violence faite aux femmes, etc., que la question économique (même si elle ne nous était pas indifférente mais nous avons choisi de lutter pour les revendications féministes) resta relégué aux questions de la discrimination au travail, des salaires, des opportunités de travail, et du travail invisible à la maison, indépendamment des processus globaux.

Beaucoup de féministes militaient en même temps dans des organismes de Droits Humains, des partis politiques ou des syndicats, et même si beaucoup venaient des partis politiques de gauche on ne voyait pas encore réapparaître le vieux débat sur : la lutte économique anticapitaliste ou anti-néolibérale –auparavant nommée lutte de classe- ou lutte des sexes, c'est à dire une lutte antipatriarcale.

Décembre 2001, la crise éclate. Dramatique et terrible. Crise qui est le résultat de 25 ans de politique économique libérale initiée par les militaires- qui impliqua un terrorisme d'Etat avec des milliers de disparu-e-s, prisonnier-e-s politiques, exilé-e-s. Au prix d'augmenter l'inégalité et l'injustice, détruire l'industrie nationale, détruire l'état de bien-être, un des plus développés d'Amérique latine. Processus qui se consolida pendant la Présidence de Menem 1991-1999 avec l'imposition des logiques du capitalisme et du libre marché, sans aucune limite.

Avec la crise surgirent des nouvelles formes de protestation et d'action. Suite à des transformations structurelles, le principal problème devient le chômage et l'excédent de force de travail, donc les grèves et les stratégies traditionnelles n'ont plus cours et les chômeurs inventent des nouvelles formes de résistance. Même le travail domestique, un des recours classiques des femmes pauvres, n'est plus une solution après que la classe moyenne

ait chutée de 60 % à 20%. L'État avec les services (avant publics) aux mains du privé, donc limité de pouvoirs, n'est plus le médiateur vers qui se tourner. Le désespoir et les besoins de survie déterminent un choix: ou bien passivité /inertie et dépression ou bien résistance active, pleine d'inventivité, de vie.

Voilà pourquoi avec la crise économique et sociale, la société argentine est devenue l'espace d'un laboratoire social vivant. Laboratoire, dans lequel l'imagination permet de supporter la vie quotidienne et conserver la dignité, et qui est à l'origine de modalités inédites, aussi bien de protestations que de survivance et résistances: Assemblées de voisins de quartier, piquets coupant les routes, associations communautaires, productions rurales en autogestion, coopératives d'achats, coopératives de femmes qui trient et récupèrent les ordures, marchés de troc, occupation par les ouvrier-e-s des usines en faillite, abandonnées par leurs propriétaires, etc-. En deux années le nombre de coopératives a triplé.

Dans ce processus, les femmes ont joué et tiennent aujourd'hui un rôle décisif souvent méconnu dans les analyses des faits. Celles-ci ignorent le rôle des femmes dans les protestations, les initiatives de construction d'alternatives pour la survie, les nouvelles dynamiques qui se sont installées entre l'espace privé et le public dans leur quotidien, ainsi que les domaines d'autonomie et de libertés personnelles surgies des pratiques collectives à partir de la transformation des mentalités des femmes, qui participent à ces expériences collectives.

Conditionnées par des processus complexes (la migration interne, la dissolution des liens familiaux et communautaires résultants de la prédominance des marchés et des politiques autoritaires et répressives), les femmes ont reconstruit de nouvelles modalités et des nouveaux espaces de travail collectif et solidaire.

Même les cantines populaires - signalées comme une prolongation pour les femmes du travail à la maison – ont permis des changements de mentalités et instauré des relations sociales chez les femmes. Ce sont les femmes qui à plusieurs reprises ont pris l'initiative de donner un nouveau rebond à des situations détériorées et un nouveau sens aux conditions préexistantes. Elles ont souvent commencé à lutter malgré la méfiance ou l'indifférence des hommes, plutôt habitués à des formes plus orthodoxes et traditionnelles de luttes syndicales et politiques.

Je ne peux pas décrire l'énorme variété d'expériences. Je parlerai des « Piqueteras», comme un exemple parmi plusieurs mouvements surgis

de la crise. En général on parle de « mouvement Piquetero » ou Piqueteros. Il s'agit du mouvement de travailleurs au chômage.

Le premier piquet (1994) a eu lieu dans une petite ville, dont toute la population qui travaillait à l'extraction de pétrole est tombée en chômage. Ils coupèrent une route vitale pour les communications et le commerce de la région pendant plusieurs jours, et suite à la mort d'une femme –Teresa Rodríguez- par la répression de la police, ils ont obtenu des subventions et des postes de travail.

Cet exemple se répandit au rythme de la croissance progressive du chômage : de 7 à 15% (1994-1999) et jusqu'à 22 % (1999-2002). Le barrage de routes est devenu par la suite une pratique combattante habituelle.

Quand on parle des piquets on parle toujours d'un mouvement au masculin.

Voilà pourquoi on entend rarement dire (selon les témoignages obtenus dans une recherche en cours)³ :

« Il y a plus de femmes que d'hommes entre nous. Nous, les femmes, sommes plus décidées, les hommes plus silencieux, ils disent, allez vous poser nos demandes, parce que vous aurez une réponse positive. Aux hommes, on ne donne rien. Alors, à nous de dire, allons, allons-y, et nous allons». (Elisa Ojeda Piquetera).

« Elles sont toujours plus nombreuses qu'eux, parce qu'il semble que pour eux c'est plus gênant ; leur première réaction, c'est de cacher qu'ils sont au chômage ». (Piquetera)

« Les femmes commencèrent les barrages. Probablement parce que pour les hommes la protestation avait toujours été liée au travail et au droit de grève ou d'occupation des usines ». (Piquetera).

Pendant les années écoulées, les mouvements de piquets se transforment, dans certains cas, ils gèrent collectivement les subventions individuelles et les marchandises qu'ils obtiennent de l'Etat, et à partir de cette expérience ils créent des nouvelles formes de division et d'organisation du travail.

D'autres expériences existent dont je n'ai pas le temps d'en parler, des usines récupérées (140), des groupes de paysannes, des micro-entreprises productives, des jardins potagers et des boulangeries communautaires, des travaux artisanaux de production collective, etc.

³ «Nous disons allons, et nous allons. Interview d'Elisa Ojeda», en *Travesías 11, Globalización y resistencias, de viva voz, 2002*

Dans la plupart des témoignages des femmes qui participent à ces mouvements de résistance et de « dés-assujettissement » il y a des tropismes de subjectivité relatifs au genre, C'est comme cela que les femmes ne se réinventent pas seulement par rapport aux pouvoirs, à la traditionnelle dénégation du politique et de l'espace public- qui est conforme à la norme- mais aussi par rapport à la soumission des femmes face au pouvoir patriarcal.

Au cours de ces pratiques les femmes commencent à se reconnaître et vont se découvrir des pouvoirs et des facultés ignorées et/ou dévaluées. Elles arrivent à une nouvelle conscience de leur pouvoir, leur pouvoir d'agir, de lutter, de reprendre le contrôle de leurs vies, de leurs destinées. Elles récupèrent la dignité qui devient également pouvoir de décision pour s'intéresser à leur propre communauté.

Au cours de cette expérience, elles commencent à avoir une voix, à pouvoir s'exprimer. Reprendre la parole, devient un axe fondamental pour la transformation des mentalités et pour le dés-assujettissement des femmes qui arrivent à changer leur quotidien. C'est vrai que nous trouvons souvent des ambivalences, des ambiguïtés qui persistent dans les discours que les pouvoirs ont installé dans leurs vies.

Il faut signaler que tout n'est pas spontané dans ces expériences et quelques femmes avaient participé avant dans de groupes politiques. Et puis, 30 ans de féminisme ont laissé leur empreinte, même si les féministes n'ont jamais été que des petits groupements.

Cet exposé bref, schématique, me permet de penser et poser quelques réflexions sur nos expériences, sur la relation avec nos pratiques dans le contexte actuel, sur quelques sujets qui persistent malgré les transformations, mais exigent d'être envisagés de façon différente. Je ne crois pas pouvoir déterminer tous les enjeux à l'heure actuelle mais probablement mes observations suivantes nous aideront à parcourir la voie vers cet objectif et à ouvrir des échanges fructueux d'opinions entre nous

Je vais donc préciser quelques idées pour ce débat :

1. La première, liée au local et au global. Les progrès obtenus pendant les années 80-90 au sujet des revendications féministes classiques le furent indépendamment de ce qui se déroulait au niveau socio-économique suite à la globalisation. Ces progrès culturels, législatifs, politiques, etc., coexistèrent avec les transformations structurelles régressives pour les femmes, que la globalisation introduisait.

Le féminisme obtenait des succès ponctuels tandis que la dette externe augmentait, l'industrie se détruisait, le pays acceptait de se limiter à la production de biens primaires, la qualité de vie de la plupart des habitants en Argentine se détériorait, le monde du travail était dégradé, une grande partie de la population perdait sa stabilité et les régulations du travail, la sécurité sociale et l'accès à l'éducation publique se dégradèrent, et les femmes étaient soumises, plus que les hommes, à des formes esclavagistes de travail et le fossé entre riches et pauvres s'élargissait. Même si les différences entre hommes et femmes diminuèrent, cela ne signifie pas que les conditions des femmes se sont améliorées mais que hommes et femmes, nous sommes tous en pires conditions.

En effet, ce processus globalisé a eu des conséquences, non prévues sur les femmes, sur le régime de genre. Je vais recourir à deux chercheuses, Saskia Sassen et Brigitte Young, pour signaler que nous pouvons parler d'un phénomène de féminisation de la force de travail et de la création d'un prolétariat féminin puis d'un phénomène de féminisation des migrations, tous deux au niveau global.

Ces processus se manifestent simultanément avec une restructuration entre la sphère publique et la sphère privée. Brigitte Young précise quels sont les changements du point de vue du genre vis à vis du capitalisme fordiste. Que dans celui-ci il y avait une séparation nette entre la sphère productive et celle reproductive de la force de travail, liée étroitement à la démarcation entre le privé et le public et le rôle de la femme associé au privé et au reproductif. Ces traits, la séparation entre sphère publique et privée, entre productif et reproductif, et les rôles des femmes et des hommes, correspondent au passé, et ont, selon Young, également changé.

Moyennant cette caractérisation je parle de nouvelles formes de travail, la croissance de l'économie informelle, et l'affaiblissement de l'économie formelle. Young signale que les processus d'égalité entre hommes et femmes de classes moyennes augmentèrent tandis que les inégalités et les différences entre les femmes augmentèrent selon leur identité raciale, de classe, de nationalité. Je ne peux pas approfondir ce développement mais je veux citer les paroles de Young que « Dans la vie quotidienne les femmes doivent affronter non seulement une journée à double tour, mais plutôt une à trois tour : travail formel, informel et les activités familiales et de subsistance. Et ces marges sont très fluides parmi les femmes et ne le sont pas chez les hommes ».

2. Sur un autre plan, nous voyons comment les stratégies pour faire face à la crise argentine, des processus auparavant réservés à la sphère privée sont devenus publics. Par exemple les cantines populaires, les

jardins potagers communautaires, des formes de coopératives de production, etc. Des milliers de coopératives furent créées. Et toujours les femmes ont un rôle de protagoniste, pas toujours reconnu.

3. Je veux signaler aussi la relation entre les processus économiques avec les déplacements des populations et la croissance du trafic de femmes pour l'industrie de la prostitution et autres commerces illégaux. Sassen signale qu'il y a des «endroits stratégiques où on peut étudier les processus actuels de la globalisation » et dans ces endroits les femmes, les enfants et les immigrantes sont devenues une « nouvelle classe de servitude ». Il n'est pas nécessaire de fournir des données sur l'énorme trafic de femmes et de fillettes pour les marchés de la prostitution, avec les particularités de chaque région, trafic qui ne connaît aucune limite d'âge, industrie abominable et des plus prospères. Nous voyons ceci de façon chaque fois plus évidente. Ce n'est pas un hasard si, nous aussi, les féministes cherchons partout à nous documenter, à dénoncer, à intervenir dans les problèmes de trafic, d'immigration, et de travail illégal.

4. Nous avons de plus des défis théoriques à relever.

En effet, ces phénomènes passent inaperçus pour la plupart des scientifiques et spécialistes d'orientation sociale, économique, politique. Souvent ils reconnaissent la perspective de genre mais d'une façon formelle. Ils n'arrivent pas à voir comment « les relations de genre opèrent dans les dynamiques organisatrices de la globalisation ».

Aujourd'hui nous sommes conscientes qu'il faut analyser le rôle des femmes dans les dynamiques de l'économie globale. De même que dans les années 70 nous avons étudié le rôle du travail au foyer comme soutien de l'économie capitaliste, nous devons montrer le rôle des femmes dans l'économie informelle, dans l'expansion des marchés illégaux, montrer qu'il s'agit de processus sexués qui impliquent une exploitation économique plus intense.

Nous avons des défis légaux: parce qu'on trouve encore d'énormes vides dans les lois nationales et internationales sur les migrations et le trafic des êtres humains.

Puis des défis politiques : vu le sexisme existant, en partie par l'énorme pouvoir des trafiquants proxénètes, souvent protégés par les fonctionnaires politiques des gouvernements qui regardent ailleurs quand il s'agit de prostitution.

5. Pour signaler quelque chose de positif : Nous, les féministes nous sommes devenues des sujets visibles dans les relations internationales, c'est vrai que préalablement il y avait eu une croissance du féminisme

au niveau local. De plus, l'ONU et les autres organismes internationaux avaient incorporé le traitement des questions de genre.

Après avoir obtenu la reconnaissance internationale de la plupart des droits des femmes, quelle est la situation actuelle ?

En Argentine au moins, les traités internationaux sont ratifiés par des lois nationales mais pour le moment ils obtiennent souvent une reconnaissance plus formelle que réelle. Si nous parlons d'enjeux et de stratégies nous devrions tracer un bilan pour identifier ce qui reste à faire, pour analyser comment s'articule le local avec l'international du point de vue législatif d'une part et du point de vue pragmatique de l'autre.

6. Il faut aussi analyser la relation et la dynamique des organismes internationaux avec les Etats et avec les ONGs de femmes, et les femmes.

L'introduction, voire l'exigence d'une perspective de genre est loin de satisfaire nos attentes. Les politiques de genre s'implémentent toujours encadrées dans des politiques plus générales. Par conséquent pouvons - nous considérer de façon positive que les politiques de la Banque Mondiale incorporent la perspective de genre ? De même pouvons - nous considérer positivement que la perspective de genre s'incorpore aux projets de coopération pour le développement sans analyser de quel développement il s'agit ?

La perspective de genre ne doit pas servir à faire passer des projets de développement qui contribuent à une plus grande exploitation des femmes.

En ce qui concerne l'expérience argentine, quand l'Etat admet sa responsabilité dans l'application ou la non - application des politiques de genre, par les restrictions budgétaires, il doit dépendre des crédits de banques internationales Banque Mondiale, Banque Interaméricaine de Développement, etc. qui financent aussi d'autres politiques sociales.

7. Entre mouvements de femmes, féministes ou non, s'est établie une relation avec d'autres mouvements sociaux tels que les droits humains, l'écologie, etc. Sauf quelques exceptions comme celle d'Amnesty International par exemple qui a créé une Commission -Femmes en son sein, cette relation n'est pas souvent réciproque. Nous les femmes sommes plus attentives aux autres mouvements sociaux qu'eux à nos mouvements de femmes. Nous devons tâcher de redresser cette situation pour qu'elle soit plus égalitaire.

8. Le dialogue entre nous féministes du Sud et du Nord.

Ce dialogue doit nécessairement se produire dans le cadre des relations réelles existantes, c'est à dire de pouvoir inégal, donc injuste, entre les Etats puissants du Nord et les Etats faibles du Sud. C'est vrai que les processus globaux nous affectent toutes et donc la possibilité d'une solidarité entre nous - femmes - mais non de façon égale aux femmes du Nord et celles du Sud. Et c'est vrai qu'il y a un Sud au Nord, et un Nord au Sud pour nous les femmes :

le chômage, la différence entre riches et pauvres, par exemple n'affectent pas seulement le Sud, les politiques environnementales sont préjudiciables au Nord comme au Sud, puis il y a des femmes au Nord et au Sud qui ne bénéficient pas des politiques globalisantes de la même façon qu'il y en a d'autres qui dans les deux hémisphères sont victimisées par ces politiques.

Cette dernière décennie nous a donné beaucoup de leçons : nous avons appris à améliorer la condition des femmes, une tâche de femmes qui continue à être valide. Et nous avons appris de même qu'améliorer et soutenir les droits des femmes est intimement lié aux processus structuraux plus vastes ce qui signifie qu'une articulation du mouvement féministe avec d'autres mouvements sociaux est nécessaire.

De cette façon s'ouvre un énorme champ de débat avec d'autres mouvements sociaux.

Quels sont les défis ?

Que les autres mouvements sociaux reconnaissent nos spécificités. Il semble plus évident que nous féministes nous reconnaissons les demandes du mouvement environnemental que ce mouvement reconnaisse les nôtres. Même s'il les reconnaît c'est de façon accessoire. Il y a des exceptions, comme cité plus haut, celle d'Amnesty International avec sa campagne contre la violence faite aux femmes, en est un exemple.

La solidarité entre nous féministes du Nord et du Sud doit se construire sur des actions concrètes de résistance aux politiques hégémoniques du Nord. Les politiques néo-libérales sont certainement la prolongation et l'extension, les substituts, des anciennes politiques colonialistes et impérialistes. Même si la plupart des actions de résistance aux processus globaux sont défensives et adaptatives, elles construisent des nouvelles formes solidaires de relations sociales.

Je reconnais que la même impuissance qui me gagne souvent, vous atteint de même. Les guerres auxquelles, nous nous sommes opposées

en vain, et de façon solidaire, aussi bien les féministes du Sud et du Nord, sont un exemple.

Il faut dire aussi que la globalisation n'est pas seulement économique, elle est aussi raciste, impérialiste, militarisée, policière, répressive, sexiste, totalitaire, fondamentaliste.

Aussi, je pense que c'est sur cet encadrement théorique que notre dialogue doit probablement se construire. A nous de le construire et de le faire fructifier. Sans oublier la présence permanente du pouvoir patriarcal.

Le financement des Objectifs de développement du Millénaire du point de vue du genre ⁴

par Hellen Grace Wangusa.

Hellen Grace WANGUSA est membre de l' African Women's Economic Policy Network, Ouganda.

I. Introduction générale

Le rôle des pays développés consiste, selon l'Administrateur du PNUD, Mark Molloch Brown, à être des donateurs fiables, finançant et créant consciemment une plus grande égalité entre le Sud et le Nord. Mais le financement des ODM à lui seul ne suffit pas. Il importe en effet de rappeler que, lorsque les Objectifs de développement du Millénaire ont été signés, le monde était en proie à des crises et des échecs économiques, politiques et sociaux d'une telle ampleur qu'une réponse telle que les ODM était incontournable. Les niveaux de pauvreté, de faim, d'épidémie, de pandémie et de taux de mortalité avaient atteint des proportions insoutenables, et n'avaient d'égale que la concentration excessive des richesses entre les mains de quelques rares privilégiés.

Aussi la question fondamentale est-elle de savoir si les ODM constituent la réponse idéale et adéquate à ces anomalies. Les ODM, ainsi pourrait-on supposer, ont tenu compte de toutes les tentatives faites dans le passé pour résoudre ces défaillances et échecs économiques, sociaux et politiques. Si les capacités des ODM peuvent ainsi d'une part se mesurer au passé, il est d'autre part aussi possible de les étudier dans le contexte actuel, toujours plein de contradictions économiques et sociales ainsi que de disparités de genre. Un autre aspect à relever à cet égard concerne les institutions, qui ont plus de pouvoir pour faire exécuter ce qui a été préconisé en vue de remédier à la pauvreté et d'assurer le développement. Les ODM émanent des Nations unies mais d'autres instruments ont été mis au point sous la surveillance des institutions financières internationales - de ceux destinés à aider les pays à réaliser une croissance économique afin d'assurer le service de leur dette aux prescriptions des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté

⁴ Actes de la conférence internationale du 10 octobre 2003, Les femmes au delà des objectifs du millénaire, Commission Femmes et développement, Bruxelles 2004.

(CSLP/PRSP). Tous ces instruments s'accordent-ils au moins, constituent-ils un tout harmonieux ?

La présente intervention souhaite aussi exprimer des préoccupations qui vont au-delà du financement des ODM et soulèvent des questions sur les performances possibles des ODM dans un contexte déterminé par d'autres instruments économiques tels que le service de la dette aux termes de l'initiative PPTe, les continuelles restructurations économiques, les programmes d'ajustement et les PRSP. Les exigences conflictuelles de ces nombreux instruments visant à réduire la pauvreté, voire à combattre les préjugés sexuels, ne finiront-elles pas par miner les capacités de réalisation des ODM ? Une autre préoccupation concerne la capacité et l'adéquation des ODM à assumer leur rôle au-delà des défis et des déséquilibres résultant des échecs du passé.

Depuis que la pauvreté s'est féminisée, il est devenu encore plus clair que les femmes occupent une position unique au sein de la famille et de la communauté, que ce sont elles qui, souvent, assument les responsabilités et les risques liés à la subsistance de la famille et qu'elles sont avides d'apprendre, même de leurs erreurs. Mais ce n'est pas ce que les décideurs politiques ont l'habitude de faire. Et voilà pourquoi, même après que les défauts des programmes d'ajustement structurel et les échecs des mécanismes d'allégement de la dette aient été reconnus, les nouveaux objectifs définis en matière de pauvreté et de développement ne tiennent aucun compte des erreurs commises dans le passé. Pour reprendre les propos tenus par la " South-African Homeless People's Federation " : " Les contributions des femmes sont manifestes et les recherches ont démontré que les projets sont condamnés à l'échec si les femmes n'y sont pas associées. Les femmes doivent être les gardiennes des objectifs de développement du Millénaire ".

II. Evaluation des cibles

Concernant l'éducation

Seuls 51 pays, soit 40% des habitants de notre planète, ont atteint ou sont en bonne voie d'atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle (EPU) d'ici 2015. Mais 24 pays enregistrent un recul et certains sont loin de réaliser la cible en matière d'éducation. Et 93 pays, abritant 40% de la population planétaire, ne disposent même pas de données d'évaluation! Dans la situation mondiale actuelle, un enfant en âge scolarisable sur six (1 sur 6) ne va toujours pas à l'école primaire. La discussion relative à l'éducation s'est concentrée sur l'inscription et

l'accès des fillettes, mais aucun lien n'a été établi avec les normes, la pertinence des programmes, les rapports enseignants/élèves, le matériel scolaire ou l'infrastructure. Le résultat est qu'après six ans d'éducation primaire universelle en Ouganda par exemple, une enquête du " Uganda National Examinations Board " révèle que 96% des élèves des zones rurales et 56% des élèves d'écoles urbaines sont toujours illettrés et incapables de calculer.

Concernant la faim

57 pays abritant la moitié de la population mondiale sont parvenus à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la faim ou y parviendront d'ici 2015. Mais, si l'on analyse ce résultat à la lumière des performances des années 1990, les projections révèlent qu'à ce rythme de seulement 6 millions de personnes sauvées de la faim par an, il faudra encore plus de 130 ans pour éradiquer la faim dans le monde ! Et cette situation empirera probablement encore, vu que la libéralisation de l'agriculture et la promotion de la diversification des exportations sont déjà en train de miner la sécurité alimentaire tant au niveau des ménages qu'au niveau national, et ce en particulier en Afrique subsaharienne.

Concernant la réduction de moitié de la pauvreté

Une des hypothèses à la base de la stratégie de réduction de la pauvreté est qu'il existe des statistiques fiables pouvant être utilisées tant pour établir le niveau que pour apprécier les progrès des programmes de réduction de la pauvreté. Or, ceci constitue un véritable défi, notamment pour les 11 pays qui ne disposent pas de données et pour des pays qui ont connu une situation d'insécurité permanente, tels que la Somalie et l'Angola. L'impression générale est qu'en Afrique, non moins de 23 des 45 pays concernés n'atteindront pas la moitié des cibles. Ceci ne fait donc qu'augmenter la probabilité que ces pays ne parviendront donc pas à réduire la pauvreté.

III. Rôle des IFI (FMI, BIRD)

Les institutions financières internationales (IFI) jouent un rôle central dans l'établissement des conditions financières à la réalisation des ODM. Le Fonds monétaire international (FMI) par exemple joue un rôle clé dans la définition des dépenses publiques puisque son point de vue sur la stabilité macro-économique d'un pays fait autorité et est définitif. Le défi est donc de taille et nécessite un changement radical des flux institutionnels. Si le FMI est appelé à jouer un rôle dynamique et proactif

dans la création des conditions financières propices à la réalisation des ODM, il devra faire preuve de flexibilité et déployer des mesures fiscales à long terme.

Les signaux émis par le FMI et ses analyses des flux d'aide constituent un autre aspect décisif pour la génération des ressources internationales requises pour atteindre les ODM. Pour l'instant, le FMI a une influence plus négative que favorable à la mobilisation de flux d'aide plus importants de la part des partenaires du développement et des pays donateurs. Au lieu de souligner son rôle de " garde-barrière " de la pauvreté pour argumenter en faveur de l'augmentation des flux d'aide, le FMI a en effet choisi de mettre l'accent sur sa fonction de contrôleur et de décideur de l'aide et de l'allègement de la dette.

Cette rigidité dont fait preuve le FMI entrave la réalisation des ODM. Le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (PRSP) du Cameroun montre qu'avec les plafonds de dépenses actuels, la mortalité infantile sera en 2015 de 44% supérieure à celle requise par les ODM. (IMF, 2003). " La réduction visée du déficit permettrait de doubler le budget de santé. "

Le FMI prédit une réduction de l'aide et a, ce faisant, émis des signaux négatifs aux donateurs disposés à appuyer les ODM. Au lieu d'être défini sur la base des besoins des pauvres, le processus de réduction de la pauvreté se voit ainsi déterminé par le cadre macro-économique.

IV. Moyens proposés pour financer les Objectifs de développement du Millénaire

Parmi les mécanismes identifiés lors de la Conférence sur le financement du développement organisée par les Nations unies à Monterrey en 2002, figurent l'aide publique au développement (APD), les fonds dégagés par l'allègement de la dette ou l'initiative PPTE, les ressources générées par l'accroissement du commerce et certains revenus d'investissements.

Avant de passer à une analyse selon le genre de chacun de ces moyens préconisés pour générer des fonds, il est essentiel d'en examiner les potentialités, performances et défaillances.

Les actions destinées à financer les ODM doivent en priorité concerner les aspects suivants :

- le dévouement aux ODM et leur recherche commune ;
- un allègement substantiel de la dette non limité au processus PPTE, mais étendu à tous les pays en développement ;

- une amélioration sensible de l'accès aux marchés et l'élimination des distorsions, surtout dans le secteur agricole, par le biais de négociations avec l'OMC, en prenant soin de ne pas légiférer de façon unilatérale ;
- l'inversion de la tendance à la baisse actuelle des flux d'APD et en particulier une augmentation sensible de l'aide destinée à l'Afrique et aux pays les moins avancés – cible de 0,7% du PNB pour l'APD ;
- l'efficacité de l'allocation de l'aide par les donateurs et de son utilisation par les bénéficiaires ;
- au moins un doublement de l'APD moyenne actuellement accordée par les pays industrialisés, de 0,25% à 0,5%, dans les cinq ans, à compter de 2002.

1. L'aide publique au développement (APD)

L'aide publique au développement accordée par les pays développés, en particulier à l'Afrique, a dramatiquement diminué. En 2000, il a été estimé qu'entre 1994 et 1997, les flux d'APD ont été réduits à 14,2 milliards, passant ainsi de près de 11% du PNB de l'Afrique en 1994 à seulement 5% en 1997 (ECA 2000) ! L'APD nette en tant que pourcentage du PNB des pays donateurs est passé de 0,29 à 0,24% au cours de la période 1994-1999 tandis que les dépenses publiques centrales sont passées de 1,4 à 1,2%. Les pays riches accordent actuellement environ 0,25% de leur produit national brut à l'aide. D'après les estimations, il faudrait bien le double de cette somme pour atteindre les ODM, ce qui serait toujours en deçà des 0,7% auxquels ils se sont engagés. Il est intéressant de noter que les USA ne font don que de 0,1% de leur PNB! A ce rythme, 55 pays, soit 23% de la population mondiale, sont en bonne voie de réaliser jusqu'à 75% des ODM, mais 33 pays, soit 26% d'habitants de la planète, n'atteindront même pas la moitié des cibles.

Pourquoi l'aide n'a pas apporté le développement en Afrique

L'aide n'intervient que pour une part infime dans l'explication de la trajectoire de développement négative de l'Afrique. Les raisons de l'inefficacité des flux d'aide et de l'échec de la croissance sont :

- une infrastructure défaillante, p.ex. des milliards de dollars gaspillés pour la construction de routes inadéquates ;
- le crédit rural : en dépit des échecs antérieurs encore présents à la mémoire, le crédit rural a aujourd'hui été réintroduit comme

stratégie de croissance alors qu'il a en fait enfermé les femmes dans un cercle d'endettement perpétuel au niveau micro ;

- la relation entre la croissance, l'aide et l'environnement politique macro-économique est truffée de contradictions ;
- les investissements étrangers directs (IED) et l'aide extérieure - quel est le moindre de ces deux maux ? Selon l'ECA, les investissements, dans quelque pays que ce soit, sont essentiels pour accroître l'emploi, réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique. Mais ce dont l'Afrique a besoin, c'est d'investissements conséquents, en particulier dans les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé et l'agriculture ;
- la corruption est souvent invoquée comme argument en défaveur des investissements en Afrique. Mais la corruption sévit aussi dans les pays du Nord, sans pour autant que les investisseurs ne les fuient ;
- le lobbying en faveur de la réduction du rôle de garde-barrière du FMI, surtout en ce qui concerne l'aide et la dette, et son déliement du processus PRSP.

2. Ressources dégagées par l'allègement de dette

L'annulation de la dette sous l'initiative PPTE

Lancée en 1996 par la Banque mondiale et le FMI, l'initiative au profit des pays pauvres très endettés (PPTE) a promis un allègement de la dette pour 41 pays à faible revenu. L'initiative PPTE " renforcée " mise au point lors du sommet du G7 à Cologne en 1996 prévoyait un allègement nominal de la dette de 50 milliards de USD pour les 33 pays éligibles à ce programme.

Depuis la fin de l'an 2000, 22 pays ont atteint le " point de décision " et se sont vu promettre un allègement nominal de la dette de 34 milliards de USD, à condition de poursuivre la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel sous la surveillance du FMI et de la Banque mondiale. La Banque et le Fonds assurent que la dette de ces 22 pays sera réduite de près de la moitié. Les annulations additionnelles de dettes bilatérales dans le cadre du Club de Paris pourraient mener à des réductions moyennes de la dette de près de deux tiers.

Néanmoins, une réduction de deux tiers de la dette de ces 22 pays ne se chiffrerait qu'à moins de 8% de la dette totale des 52 pays à faible revenu. Ces 52 pays nécessitent une annulation immédiate de leur dette car les remboursements qu'ils ont à effectuer induisent une violation des

droits économiques, sociaux et culturels de leurs citoyens. Ce sont les pays prioritaires pour l'annulation pure et simple de la dette aux termes de la pétition du Jubilé, qui a recueilli 24 millions de signatures aux quatre coins du monde.

Etat des choses

L'allègement de la dette sous l'initiative PPTTE

La dette totale à long terme des 137 pays en développement et des pays en transition rendant compte à la Banque mondiale atteignait 2.071 milliards de USD en 1999. Soit quatre fois et demie la somme due en 1980, au début de la crise de la dette. Cinquante-deux de ces pays sont des pays à faible revenu, où le revenu par personne n'excède pas 760 USD. Les pays à faible revenu avaient une dette totale à long terme de 619 milliards de USD en 1999, soit cinq fois et demie la somme due en 1980.

Les dettes se sont accumulées du fait d'emprunts contractés pour payer des arriérés plutôt que de nouveaux investissements.

Les deux tiers de l'augmentation de la dette enregistrée au cours de la dernière décennie sont dus à la couverture des arriérés par de nouveaux emprunts. Certains fonds ont été détournés de l'aide publique au développement pour effectuer des paiements de dettes qui auraient dû être annulées au lieu de renouvelées.

Profil des flux d'aide - Zambie et Mozambique : expérience de ces deux pays en termes d'échecs de niveaux élevés d'aide, qui déconnectent les flux d'aide et l'amélioration des indicateurs de développement tels que le PIB. " D'après les estimations, si l'ensemble de l'aide accordée à la Zambie entre 1961 et 1993 avait été investi à un taux de rendement normal, le PIB zambien par habitant atteindrait au moins trente fois sa valeur actuelle " (Oxfam Briefing Paper, 2003).

Les paiements du service de la dette excèdent les nouveaux emprunts et l'aide au développement.

En 1999, ces 137 pays ont payé 298 milliards de USD en service de leur dette à long terme alors qu'ils n'ont reçu que 45 milliards de USD nets en crédits à long terme. En l'espace de 19 ans, depuis 1980, les pays en développement ont ainsi payé 1,9 billion de USD de plus en service de la dette qu'ils n'ont reçu en nouveaux crédits. Alors même que la dette

ne cesse de s'accroître en raison des nouveaux crédits contractés, le déficit de financement ainsi créé par le niveau élevé des décaissements comparé à celui des encaissements, dû au service de la dette, enlève toute chance à ces pays de disposer du financement requis pour atteindre les cibles fixées et réaliser les ODM.

Le scénario du service de la dette entre 1980 et 2000

Les dépenses publiques en éducation et en soins de santé

Dans la situation actuelle, les dépenses des Etats africains ont augmenté de seulement 20% par an après avoir stagné pendant 15 ans. A ce rythme, il faudra attendre jusqu'à 2010 pour voir un rétablissement des dépenses en éducation et en santé au niveau de 1985!

La Zambie dépense quatre dollars en service de la dette pour chaque dollar attribué à la santé, alors que le taux de mortalité infantile dans ce pays ne cesse de croître. Le gouvernement ougandais dépense annuellement 3 USD par personne en santé et éducation contre 17 USD en remboursement de la dette, alors qu'un enfant sur 5 meurt dans ce pays avant l'âge de 5 ans des suites de maladies évitables.

Entre 1990 et 1993, l'Afrique a payé 13,4 milliards de USD par an à ses créanciers externes, soit plus qu'elle n'a consacré à la santé et à l'éducation. Et pourtant, la dette africaine a continué de monter au point que rien qu'en 1994, elle a augmenté de 3,2% pour atteindre 312 milliards de USD!

La baisse de fréquentation des hôpitaux due à l'application de droits d'usagers a induit un accroissement du travail non rémunéré effectué par les femmes, notamment pour les malades du VIH/sida. De façon similaire, la hausse des coûts liés à l'accouchement a résulté en une augmentation du taux de mortalité maternelle. Cette évolution est manifeste depuis 1993 déjà, par exemple au Ghana, pays pour lequel le rapport UNICEF avance un chiffre de 1.000 morts pour 100.000 naissances ! Mais elle ressort aussi du rapport médecin/patients. En Ouganda par exemple, ce rapport est de 1 médecin pour 24.000 patients.

En Zambie, 72.000 personnes se sont retrouvées sans emploi en raison des restrictions imposées par les PAS et, selon un rapport de 1996, le pays comptait à ce moment 3 millions d'enfants travaillant à temps partiel, sur une population totale de 9 millions d'habitants. La participation des femmes au secteur informel a crû de 40% en 1980 à

57% en 1986 et est toujours à la hausse. Au cours de cette même période, on a noté une augmentation d'un facteur neuf du nombre de jeunes de 12 à 14 ans travaillant dans le secteur informel.

Au Zimbabwe, en dépit d'austères mesures PAS, la dette extérieure a atteint 36,5 milliards de dollars zimbabwéens en 1996, dont 2 milliards destinés au remboursement de la dette. La même année, les salaires réels avaient baissé de 40% et l'inflation s'élevait à 23%.

Dans le secteur de l'éducation, les dépenses totales en Afrique subsaharienne ont chuté, en valeur réelle, de 11 à 7 milliards de USD entre 1980 et 1988. Une analyse réalisée dans 26 pays montre une baisse des dépenses par élève de 133 à 89 USD. Le déclin des taux d'inscription est plus grave encore puisqu'il passe de 71,1% en 1980 à 66,7% en 1990. En moyenne, seules 37% des filles étaient inscrites à l'école primaire en 1990 et ce pourcentage est encore inférieur après 7-8 années d'enseignement.

Performances des initiatives PPTE I et II

L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) constitue toutefois plutôt un outil pour amener les gouvernements à accepter les nouveaux programmes FMI/Banque mondiale qu'un moyen pour aider les pays à se libérer de leur dette.

Les Etats qui souhaitent bénéficier de l'initiative PPTE doivent au préalable se conformer aux conditions d'ajustement structurel FMI/Banque mondiale et s'engager pour trois, six, neuf, voire vingt ans d'ajustements structurels pour obtenir le bénéfice maximum (certaines parts de l'allègement de la dette ne sont en effet entièrement mises en œuvre qu'au bout de 20 ans et prolongent ainsi l'emprise des institutions).

L'initiative PPTE allège trop peu la dette pour un nombre trop restreint de pays, à peu ou pratiquement pas de frais pour la Banque mondiale et le FMI. Sous l'initiative PPTE, la Banque mondiale et le FMI ont réduit moins de 50% de la dette des pays les plus pauvres, qui se voient ainsi contraints de payer plus de 700 millions de dollars par an en service de la dette à ces institutions.

Suite aux formules de durabilité perverses du programme PPTE, la Zambie et le Niger sont aujourd'hui tous deux confrontés à un service de la dette plus élevé qu'avant leur qualification. Cinq ans après

l'introduction de l'initiative PPTTE, seuls trois pays (l'Ouganda, la Bolivie et le Mozambique) ont gagné tous leurs galons et obtenu l'allégement promis. Sous la pression intense de la campagne du Jubilé, la Banque et le FMI ont rapidement approuvé l'entrée de 20 pays dans le programme fin 2000, mais ces derniers voient maintenant de nouveaux obstacles se dresser devant eux. De leur côté, des pays lourdement endettés et appauvris comme le Bangladesh, Haïti et le Nigeria ne répondent même pas aux critères d'éligibilité PPTTE de la Banque.

Impact de l'allégement de la dette

Sous l'initiative PPTTE, toutes les ressources sont tributaires d'une liste de conditions à l'allégement de la dette - tant intérimaire qu'intégral. La principale de ces conditions est qu'un pays doit s'aligner sur le programme de Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC/PRGF) du FMI. Si tel n'est pas le cas, l'allégement de la dette peut être suspendu, ce qui peut signifier la perte de ressources substantielles. Au moins 10 des 19 pays actuellement en période intérimaire précédant l'allégement intégral de la dette ne sont pas parvenus à suivre leur programme FMI à un moment ou un autre et sont dès lors confrontés à des délais de leur allégement de la dette souvent vital. Ainsi, depuis que le Malawi a dévié du programme en 2001, son allégement de dette à concurrence de 97,2 millions de dollars a été suspendu.

3. Ressources provenant de la taxation

Fin 2003, un engagement commun était pris en vue de négocier une réduction des tarifs et quotas relatifs aux biens et services provenant des pays en développement et de rehausser les revenus : " sans engagements et résultats concrets, nous devons reconnaître que les ODM resteront lettre morte. Il se peut en outre que nous ayons à reconsidérer le bien-fondé de telles mégaconférences si elles échouent systématiquement à générer un minimum d'avancées réelles dans des matières critiques " (Obasanjo 2002).

En ce qui concerne les taxes, il y a lieu de considérer un nouvel appel en faveur de la taxation des transactions financières, notamment à la lumière du volume monétaire engagé dans la spéculation, car c'est là un domaine par excellence pour générer de nouvelles ressources.

4. Les politiques de commerce et de financement

Les pays développés doivent accepter les politiques commerciales et financières justes et équitables, qui sont développées de manière participative. C'est-à-dire des règles commerciales justes, des prix équitables pour les cultures de base des pays en développement et l'élimination des subventions, notamment à l'exportation. Les pays riches accordent 1 milliard de USD par jour, principalement en subventions et crédits agricoles, à des sociétés agro-industrielles écologiquement inefficaces. Ce faisant, ils dénie non seulement aux pays en développement l'accès aux marchés mais ils minent aussi la capacité de leurs produits primaires à générer des fonds qui pourraient contribuer à la réalisation des ODM.

Les pays industrialisés continuent à protéger leurs propres agriculteurs au détriment surtout des agricultrices de subsistance qui se sont vu refuser des subventions au titre des réglementations politiques institutionnalisées d'organismes financiers tels que le FMI et les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale.

V. Le financement seul ne suffit pas

A l'occasion du sommet du Millénaire, tous les engagements des gouvernements aux droits des femmes, à l'égalité entre les sexes et à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ont été réaffirmés et intégrés aux ODM. L'égalité entre les sexes par exemple figure en tant que telle comme ODM et son importance critique pour la réalisation de tous les objectifs de développement a été reconnue. Il a ainsi été " ... décidé de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes comme moyen efficace de combattre la pauvreté, la faim et la maladie et pour stimuler un développement véritablement durable" (Noeleen Heyzer, Directrice exécutive d'UNIFEM).

Et pourtant, depuis que les gouvernements ont pris des engagements par rapport aux droits des femmes dans de nombreux forums mondiaux, on assiste à une inégalité croissante. Surtout maintenant que la mondialisation ne parvient pas à assurer une sécurité d'emploi pour bien des femmes et continue de déplacer le travail féminin vers les secteurs informel et occasionnel.

L'insécurité croissante et les conflits intra-étatiques ont engendré différentes formes de violence à l'égard des femmes, en ce compris le viol, les grossesses forcées et l'infection délibérée au VIH dans les situations de conflit. Ainsi, 250.000 femmes ont été systématiquement violées lors du génocide au Rwanda en 1994. Ce sont ces expériences qui doivent être prises en compte dans les ODM ainsi que le nombre croissant de femmes vulnérables, réfugiées, déplacées ou victimes de la traite des femmes.

Pour réaliser le financement des ODM, il faut commencer par obliger les gouvernements à rendre des comptes aux femmes sur les engagements qu'ils ont pris et, selon Noeleen Heyzer, cette obligation doit s'accompagner de la volonté de réunir les données sexospécifiques requises pour surveiller la mise en oeuvre de ces engagements.

Des progrès inégaux ont manifestement été réalisés en matière de taux d'inscription scolaire, de travail salarié et de représentation politique des femmes. Les données acceptées au niveau international en juin 2003 révèlent que seuls 7 pays, tous européens, ont atteint les niveaux cible dans ces trois domaines.

" Les déficits dans les secteurs de l'éducation et des emplois salariés non agricoles touchent surtout les femmes des pays les plus pauvres, alors que la représentation féminine dans le parlement - qui dépend moins de la puissance économique que de la volonté politique - est la meilleure dans les pays prônant des mesures affirmatives tels que des quotas. " (Ouganda)

En 2002, 14% seulement des parlementaires étaient des femmes et seuls deux des pays ayant adopté des quotas avaient atteint la cible de 30%.

VI. Obstacles au financement des ODM

Une révision des mesures macro-économiques s'impose.

Le lien établi par les IFI entre le financement par l'aide étrangère et une politique et un environnement institutionnel propices à la réduction de la pauvreté, doit également être examiné.

Les dépenses publiques pour la santé et les résultats pour la santé, les réformes politiques générales et l'amélioration de la prestation des services sont, aux yeux de la Banque mondiale, tout aussi importantes que l'aide financière. Cela signifie que la Banque mondiale ne considère l'aide financière que comme un des nombreux apports requis pour atteindre les objectifs. Le problème que pose cette position de la Banque mondiale concerne l'ordre de priorité de ces éléments : les dépenses publiques priment sur les réformes politiques et l'amélioration de la prestation de services est placée au même niveau que l'aide financière. Ce qu'affirme donc en fin de compte la Banque mondiale, c'est que, pour réaliser les ODM, les pays doivent contrôler les dépenses publiques, engager des réformes politiques générales et améliorer la prestation de services. Et lorsqu'ils ont réalisé tout cela, une aide financière leur sera accordée qui leur permettra d'atteindre les ODM.

Donc, selon la Banque, " ... nous devons faire preuve d'une grande prudence dans l'interprétation des ressources estimées nécessaires pour couvrir les coûts de réalisation des ODM. Cette estimation ne doit pas être considérée comme une somme d'argent qui, si elle était disponible, garantirait la réalisation des ODM. L'argent n'est pas le seul apport, ni même le plus important. Si l'aide est fournie à des pays aux politiques et institutions déficientes, elle risque fort bien d'être accordée en vain. "

Ce qui est omis dans cette analyse, c'est que certaines politiques économiques, telles que les PAS, sont à l'origine de l'exacerbation de la pauvreté que les ODM visent à éliminer collectivement.

Les fonds estimés nécessaires pour réaliser les ODM : 40-60 milliards de USD ; en sus de l'aide étrangère, selon Zedillo : 50 milliards de USD.

VII. La génération de ressources par la redistribution des richesses et la jugulation du consumérisme

Si la prospérité réfère à une aisance décente, le consumérisme doit être compris comme " une utilisation croissante et toujours plus effrénée des ressources ". La prospérité implique donc une condition de bien-être plus ou moins stable tandis que le consumérisme est lié à la croissance perpétuelle de l'économie même s'il peut impliquer un abus des ressources matérielles et un épuisement des ressources humaines.

Le consumérisme est considéré aujourd'hui comme le corollaire de l'expansion et du besoin de croissance illimités du capitalisme dans le but apparent de garantir " non pas la survie à long terme de l'homme, et moins encore de la planète, mais la survie d'un système qui aujourd'hui domine le monde entier " (Seabrook, s.d.).

Portant attention au danger potentiellement déstabilisant du fossé entre riches et pauvres, un remède est prévu non pas " en redistribuant les richesses aux pauvres car cela interférerait avec la dynamique de la création de richesses mais en attelant riches et pauvres au char de la croissance perpétuelle, avec pour seule différence que la minorité sera plus largement récompensée que la majorité ". Cela a pour conséquence qu'à mesure que les riches s'enrichissent, les pauvres s'appauvrissent. Et cela prévient que les riches n'apparaissent comme " des usurpateurs des biens de première nécessité des plus démunis, et leur fait jouer le rôle de créateurs héroïques de richesses, pratiquant la philanthropie universelle par leur acquisivité et leur cupidité mêmes. "

Jeremy Seabrook avance de plus qu'ainsi présentés, les riches, qui sous le régime féodal étaient perçus comme des ennemis, apparaissent maintenant comme les amis/partenaires des démunis. " Ils sont en mesure d'imposer leur volonté aux gouvernements, car ils sont devenus la source de tous les espoirs, le ferment de toutes les croissances. C'est dans ce sens que nous voyons [...] les pauvres devenir dépendants des riches, les déshérités devenir les prisonniers des classes propriétaires. "

VIII. Recommandations

- Intensifier l'alphabétisation économique et la conscientisation sur les ODM ainsi que l'analyse politique de tous les instruments économiques de réduction de la pauvreté.
- Etablir de solides partenariats Nord-Sud et Sud-Sud en vue des stratégies de plaidoyer et de la surveillance des performances et des engagements.
- Réaliser des études de cas sectorielles en vue des stratégies de plaidoyer et de la démonstration de l'impact.
- Inciter le FMI à prendre une période de 12 mois pour travailler avec des partenaires à l'identification des programmes de financement optimal pour réaliser les ODM. (Oxfam Briefing Paper, sept. 2003).

- Inciter le FMI à collaborer avec les gouvernements et les donateurs afin de rehausser le niveau de l'aide indispensable à la réalisation des ODM.
- Ouvrir l'analyse et le débat sur le cadre macro-économique qui, parce qu'il n'est pas géré par les pays bénéficiaires et ignore les besoins des pauvres, entrave actuellement les efforts consentis par les pays pour atteindre les ODM.

Le débat et l'analyse sur les besoins de réduction de la pauvreté doivent se fonder sur les ODM et sur les besoins des pauvres. Il faudrait effectuer une analyse indépendante de l'impact sur la pauvreté et le social (AIPS) de scénarios macro-économiques alternatifs dont les résultats devraient constituer les éléments clés des politiques de réduction de la pauvreté comme les PRSP.

Bibliographie

- IMF (2003) Cameroon PRSPS. Cap 4 ; Macroeconomic and Sectoral Framework. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2003/gr03249.pdf>
- MFPED (2001) Development Cooperation Report. August 2001.
- Obasanjo (2002) Millennium Development Goals. A Non-Starter by President Obasanjo at the UN.

La santé : droit ou privilège ?

par Lilián Abracinskas.

Le Droit à la Santé Sexuelle et Reproductive Une revendication superficielle ? Exigence de femme aisée ? ⁵

Lilián Abracinskas est coordinatrice de la Commission Nationale des organisations pour la défense de la santé reproductive, Uruguay.

Je voudrais commencer par vous remercier, du fond du cœur, de m'avoir donné la possibilité de participer à cette rencontre, merci aux organisations de m'avoir invitée. Ce n'est pas la première fois que je viens en Europe, mais je n'étais jamais venue en Belgique. Des amis qui ont vécu leur exil ici en tant que réfugiés politiques m'ont parlé de ce pays avec tant d'affection que j'avais très envie de le découvrir et, venir ici à l'occasion d'une rencontre de femmes qui, dans leurs pays respectifs, mènent des luttes diverses pour que la société soit plus juste, plus équitable et plus solidaire, est la meilleure manière de le faire.

Je vais aborder, le plus brièvement possible, différents thèmes qui mériteraient une présentation plus détaillée. Je souhaiterais établir des liens entre ces thèmes, dans les grandes lignes au moins, car ils représentent le cadre théorique sur lequel nous nous basons pour nos interventions politiques. En tant qu'organisations féministes, nous sommes constamment confrontées au problème de pouvoir intervenir dans la formulation de politiques publiques sans pour autant perdre notre autonomie, ni devenir les exécutantes d'actions qui auraient été élaborées sans nous. Nous oscillons sans cesse entre ce que nous voudrions faire et ce que nous pouvons faire, entre la réforme et la transformation. Nous devons faire face aux crises économiques, à la précarisation des conditions de vie, à l'accroissement de la pauvreté, tout en participant à des actions de solidarité sans tomber dans le piège classique qui consiste à donner priorité à certaines nécessités tout en considérant que d'autres sont superflues.

A une époque où la santé est devenue un bien de consommation et un privilège réservés à une tranche toujours plus réduite de la population,

⁵ Actes de la Rencontre Palabras Octobre 2003, Le Monde selon les femmes, Bruxelles 2004.

nous avons considéré qu'il était fondamental d'inclure dans notre travail une revendication visant à faire de la santé un droit. Ce droit à la santé devra comprendre :

- Le droit pour chacun-e de jouir des conditions de base permettant d'être en bonne santé, à savoir : l'accès au travail, à l'éducation, au logement, à une alimentation adéquate, à de l'eau potable et à des installations sanitaires, la possibilité de vivre dignement, et d'avoir des loisirs ;
- Le droit pour chacun-e d'avoir accès à une information objective et adéquate, qui permet de développer et d'exercer le principe d'autonomie, et de pouvoir prendre des décisions ;
- Le droit pour chacun-e d'avoir accès à des soins de santé qui répondent entièrement, et de manière humaine, aux différents besoins liés à l'âge, à la race, à l'ethnie, au sexe, au genre, à l'orientation sexuelle et aux croyances religieuses ;
- Le droit fondamental pour chacun-e de pouvoir participer à la définition et à l'évaluation des politiques que l'on applique, garantissant par-là que ces dernières considèrent les gens comme des sujets et non comme des objets.

Dans la plupart de nos pays, ces conditions n'existent pas. Une grande partie des populations concernées n'en bénéficient pas, et cela même dans les pays où les conditions de vie sont bonnes. Et les femmes – de tous âges – en sont les plus affectées.

Dans notre région, les problèmes de genre et les revendications spécifiques des femmes victimes de formes multiples de discriminations ont été systématiquement sous-estimés, et cela suite aux différents processus de révolution et de re-démocratisation, ainsi qu'aux dictatures sanglantes, qui visent à l'aboutissement de changements sociaux, politiques et économiques. Ces revendications continuent à être considérées comme futiles et non-prioritaires. Cependant, toutes les statistiques démontrent bien que l'exclusion et la pauvreté touchent les femmes dans tous les pays démocratiques. En Amérique Latine et aux Caraïbes, les femmes ont peu bénéficié de leur implication en politique ou même de leur participation aux guerres d'indépendance.

Les femmes ont dû mener des combats virulents au sein des régimes d'Amérique Latine afin d'obtenir le droit de vote et, par-là, le droit à la

citoyenneté, dans des pays généralement autocratiques dotés de gouvernements républicains et libéraux. Dans la plupart des cas, ce droit ne leur a été reconnu qu'à partir du 20^{ème} siècle, avant les années 50. Toutefois, même si elles ont obtenu le droit de vote, bien peu de femmes peuvent aujourd'hui au 21^{ème} siècle accéder à des postes de responsabilités.

Pour l'instant, donc, nous pouvons dire que ce sont toujours les hommes qui décident du sort des femmes.

Les politiques en matière de santé et les actions menées à bien dans ce domaine ont répondu à des problèmes pratiques au niveau des relations entre hommes et femmes en utilisant ces dernières comme instruments de ces politiques. Le projet actuel de réforme du secteur de la santé⁶ émanant de la Banque Mondiale souligne tout particulièrement le rôle des femmes et des familles, ce qui pourrait paraître attractif, mais qui constitue cependant une présentation trompeuse des différences entre les sexes car il ne prend pas en compte les inégalités entre hommes et femmes face au pouvoir de décision dans les sociétés latino-américaines et caraïbes. Il reconnaît les capacités traditionnelles des femmes à prendre soin de la santé de leurs familles et leurs communautés, en se basant sur l'idée que l'identité et le rôle de la femme sont définis par les relations qu'elle établit avec son entourage en prenant soin de celui-ci. Cette capacité est ensuite mise au service du modèle néo-libéral. On demande aux femmes d'assumer des responsabilités qui devraient être celles de l'Etat, en pensant que leur propension à prendre soin des autres par pur sens_moral les poussera à accepter certaines tâches sans demander de rémunération, permettant ainsi à l'Etat d'occulter la crise des soins de santé. Et vu que les femmes prennent soin tant de leurs familles que de leurs communautés, elles sont doublement manipulées, car on présente l'exploitation de cette force de travail gratuite comme une ouverture de l'Etat vis-à-vis des femmes.

On continue d'ignorer l'apport des femmes au développement de nos pays et on ne tient pas compte de la valeur économique du travail qu'elles effectuent sans être rémunérées ni des tâches ménagères qu'elles assument. Les politiques ne prennent pas en considération le respect des droits humains ni le besoin stratégique d'une plus grande égalité des sexes, indispensable pour mener à bien les changements culturels nécessaires pour pouvoir désarticuler l'ordre hiérarchique, la distribution stéréotypée des rôles au sein de la société et, les préjugés

⁶ NdT : *Reforma del Sector Salud*

selon lesquels le rôle exclusif de la femme serait de faire des enfants alors que celui de l'homme serait de travailler.

Pour l'OPS (l'Organisation Panaméricaine pour la Santé⁷), l'équité en matière de santé est un concept éthique basé sur les idées de justice sociale et sur les décisions relatives à la distribution des ressources. Les iniquités dues au sexe, à la classe sociale, à la race et à l'ethnie produisent des inégalités inutiles et injustes que l'on pourrait très bien éviter.⁸ Ainsi, l'équité en matière de soins se fonde sur l'accessibilité des soins de santé à tous, indépendamment des moyens financiers de chacun. Les ressources doivent être distribuées en fonction des nécessités et les soins doivent être de qualité et correspondre aux besoins des individus.

La participation des populations en général, et plus particulièrement des femmes à la définition des priorités et à l'élaboration de politiques en matière de santé, ainsi que le fait de demander des comptes devient donc un facteur de citoyenneté et les femmes prennent une part active aux changements.

Ainsi, exiger le droit à la santé et dénoncer le fait que celui-ci soit devenu le privilège d'une minorité signifie, pour le moins, exiger que nos Etats soient autonomes, laïcs et, qu'ils respectent les droits humains, conformément aux engagements pris dans les Conventions Internationales des Nations Unies.

C'est dans ce contexte que je souhaiterais m'attarder sur le droit à la santé sexuelle et reproductive. est-ce la vraiment une revendication superficielle? Une exigence de femme aisée ?

Malgré le fait que le droit à la santé sexuelle et reproductive soit universel, intégral et indivisible, comme tout autre droit, il est considéré, par une grande partie de la classe politique et des acteurs sociaux, progressistes inclus, comme étant superficiel. Pour certains, il est même vu comme une revendication de femmes aisées.

Cela coïncide avec le fait que le manque d'accès au droit à la santé sexuelle et reproductive affecte tout particulièrement les femmes, indépendamment de leur classe sociale ou de leur ethnie, à cause de leur

⁷ NdT : *Organización Panamericana de la Salud*

⁸ *Gomez, E. Equidad, género y salud, retos para la acción. Rev. Panamérica Salud Pública 11 (5/6) 2002*

position de subordination face aux hommes. Cependant, elles ne sont pas les seules à en souffrir. En effet, les mineurs d'âge, les travailleurs migrants, les détenus dans les prisons, les personnes en situation de déplacement forcé, celles dont les orientations sexuelles sont différentes ainsi que les peuples indigènes sont aussi plus vulnérables à cet égard, ou voient trop souvent leurs droits menacés.

Nous savons qu'en moyenne, les femmes ont plus souvent recours aux soins de santé à cause de leur rôle au niveau de la reproduction et par le fait qu'elles aient une espérance de vie plus longue. Cependant, les femmes pauvres n'utilisent pas plus les soins de santé que les hommes de la même classe sociale. Les femmes ont moins de ressources financières puisqu'elles accèdent moins aux emplois rémunérés, et si elles y accèdent, elles connaissent plus de chômage, se voient cantonnées aux activités peu rémunérées ou aux emplois à mi-temps ou au noir, ou encore à des activités non couvertes par la sécurité sociale. A ceci s'ajoutent les congés de maternité et les pauses carrières afin d'élever les enfants, ce qui limite encore le montant de leurs pensions.

Les besoins en matière de santé reproductive chez les femmes ont toujours été englobés dans les problèmes de maternité et de protection des enfants et, même dans les cas où les programmes d'aide à la maternité ont pris de l'ampleur, comme en Uruguay, ceux-ci ont eu un rôle d'assistance ou une fonction thérapeutique.

Dans les années 60, même s'il y a eu des améliorations significatives en la matière comme la diminution de la mortalité à l'accouchement, les femmes faisaient l'objet d'application de programmes, souvent sans leur consentement.

L'apparition des mouvements des femmes dans les années 80, également dans différents domaines politiques (dictatoriaux ou en passe de démocratisation) mais également au sein de la crise continentale, a suscité pour la première fois l'exigence des droits en matière de santé sexuelle et de reproduction.

Ce mouvement dénonçait que le corps de la femme constitue un des territoires dans lequel de nombreuses luttes se produisent pour atteindre le pouvoir et le contrôle politique, économique et religieux.

La revendication féministe « le privé est politique » : nous savons dans notre chair que le privé constitue un des espaces dans lequel les relations ne sont pas démocratiques, où les rôles stéréotypés tuent la

liberté jusqu'à mettre en péril la vie des femmes et des filles et des garçons.

De nombreux droits sexuels et de reproduction sont violés par des mesures prises par des Etats, des législations punitives, qui mettent à nouveau en péril la santé et la vie des femmes notamment la criminalisation de l'avortement.

Le viol, la grossesse non désirée à l'adolescence, la violence, l'avortement incertain et clandestin, les stérilisations forcées, constituent quelques exemples de situations que des femmes vivent au quotidien et qui traduisent les manquements aux droits des femmes. Par conséquent, le fait de demander et d'obtenir de l'Etat des garanties afin d'appliquer les droits sexuels et de reproduction sans aucune discrimination est une demande démocratique et de justice sociale.

Cependant, ce phénomène nous amène à soulever une autre question : l'Etat doit-il ou non intervenir dans les affaires liées à la reproduction et à l'exercice de la sexualité de la personne ?

Si la réponse est négative..... par respect de la liberté individuelle et pour éviter les risques de normalisation de comportements en imposant des modèles hégémoniques ou d'intérêts politico-démographiques, comment garantir les conditions sociales de justice de sorte que les droits ne soient pas inéquitables et discriminatoires ?

Si la réponse est affirmative..... parce qu'il est essentiel d'avoir des conditions et des ressources pour pouvoir prendre des décisions individuelles, comment garantir le fait que la tension entre le respect des décisions individuelles et l'intérêt collectif en vue d'un développement durable, soit équilibrée ?

Le lien entre la Population et le Développement continue à exister malgré le changement d'exemples apportés à la suite de la Conférence au Caire de l'O.N.U qui a été une des pommes de discorde qui a permis peu de changement. A l'heure actuelle, nous pouvons affirmer que les résistances aux applications des mesures proposées par leur Programme d'Action sont multiples et que les pressions émanant des forces conservatrices en vue de renverser les principes déjà établis, sont sanglantes.

D'autres part, pour de nombreux acteurs politiques et sociaux, il est toujours plus acceptable d'aborder les composantes de la santé et de la reproduction que ceux de la dimension des droits et de la sexualité. Par conséquent, ils limitent les interventions, et réduisent la santé

reproductive a la grossesse ou au planning familial. Ils omettent systématiquement les autres composants des droits sexuels et de reproduction pour des raisons philosophiques, d'intérêts idéologiques, politiques, économiques et des risques électoraux qui peuvent être en jeu.

Les formes d'interventions répondent toujours aux modèles protecteurs qui cherchent à discipliner les comportements humains en renforçant et en concrétisant des modèles de relations stéréotypées et des relations de pouvoir inéquitables. La santé reproductive se réduit au composant biomédical et démographique et les droits se réduisent à une réglementation juridico-légale.

Les réticences à encourager des modèles d'émancipation visant à obtenir des changements plus profonds tant dans le secteur public que privé, et les résistances vis-à-vis de la transformation culturelle que ceux-ci impliqueraient, proviennent des milieux les plus divers et, les progressistes n'en sont pas exclus.

La santé sexuelle et reproductive ne devrait pas être pensée uniquement en termes de bio-médecine ou de démographie quantitative. Il est nécessaire d'avoir le soutien de la culture, de la politique, de l'économie, des sciences et de l'éthique des multiples acteurs afin d'orienter la recherche de l'équité et le renforcement de la citoyenneté.

Les droits, dans ce contexte, se transforment en une possibilité de prendre des décisions autonomes englobant les responsabilités correspondantes et garantissant les conditions pour que les problèmes soient résolus tant au niveau individuel que collectif.

Comment influencer la décision d'une élite institutionnelle en faveur d'un intérêt collectif ?

Je me réfère ici aux actions que nous avons entreprises et que nous entreprenons aujourd'hui en Uruguay pour favoriser les changements dans le domaine de la santé reproductive. En accord avec la conjoncture actuelle et la définition stratégique, les grandes lignes de changements sont :

- Coopérer avec les autorités, hommes/femmes politiques ou chefs de projets afin d'élaborer des propositions, encourager les actions et les conseiller sur les projets

- Former et persuader divers acteurs, en incluant les organisations de femmes réfractaires à l'incorporation de ces thèmes
- Entreprendre des actions clairement contestataires et de confrontation avec les personnes au pouvoir

Le domaine que nous souhaitons développer contient des caractéristiques spécifiques. Nous voulons profiter de l'expérience professionnelle du mouvement féministe pour faire de la politique honnête, engagée et de consensus. Notre travail a pour objectif d'obtenir un plus grand pouvoir, c'est-à-dire un exercice civique de pouvoir, car le contenu de notre programme reflète les droits collectifs. Il ne s'agit pas uniquement d'obtenir un changement légal bien défini mais de nous construire une force sociale démocratique lors du processus de négociation et de lobbying.

Dans la mesure où nos demandes et propositions proviennent d'un mouvement collectif et d'une discussion démocratique, ils reflètent réellement les intérêts des groupes concernés et auront transformé les participant-es en acteurs sociaux « munis de pouvoir ».

Donner du sens au plaidoyer⁹

par Zo Randriamaro.

Zo Randriamaro a travaillé à Accra au Ghana pour le Réseau Tiers Monde (Third World Network-Africa). Elle est de Madagascar.

C'est un évènement important pour moi, car je travaille depuis une dizaine d'années sur les questions de genre, le renforcement des moyens d'action des femmes et pour la défense des droits des femmes, mais toujours en Afrique. Je pense que c'est là que je dois être en tant qu'Africaine, mais cela m'a coupé de mes frères et sœurs des pays européens qui travaillent sur les mêmes questions et défendent la même cause. Je suis donc très contente d'avoir été invitée. Merci beaucoup.

En tant que militante des droits des femmes, je pense aussi que c'est un moment très important et qu'il faut se féliciter que cette rencontre ait lieu juste après l'échec de la conférence de l'OMC à Cancun. Pendant ces trois dernières années au sein du réseau Genre et Réformes Economiques en Afrique (GERA) dans lequel j'ai travaillé au Ghana, nous avons effectué un travail de mobilisation des femmes africaines autour des questions et des politiques commerciales dans le contexte de la mondialisation. Nous avons fait du plaidoyer auprès des décideurs politiques et des négociateurs commerciaux, mais aussi du grand public pour leur faire comprendre l'importance des questions commerciales et des enjeux du commerce international. Mais, je pense que le plus gros de notre travail a porté sur la mobilisation et la sensibilisation des femmes africaines elles-mêmes. Nous avons essayé de leur faire comprendre que c'est leur droit de s'intéresser à ces politiques qui affectent très profondément leur vie, pas de manière abstraite, mais leur vie de tous les jours.

Ma présentation a été provisoirement intitulée « Les femmes productrices et l'OMC ». Ce titre est justifié par le fait qu'une grande partie de notre travail a été de faire comprendre aux femmes productrices qu'il est très important pour elles de comprendre les enjeux du commerce international ; quel est l'impact des politiques commerciales que leurs gouvernements appliquent dans les différents pays et comment cela affecte leur statut en tant que productrices dans

⁹ Actes de la Rencontre Palabras Octobre 2003, Le Monde selon les femmes, Bruxelles 2004.

leur vie quotidienne ? A titre d'exemple, il y a un domaine dont mes sœurs du Sénégal pourront ou vous auront déjà sans doute dit beaucoup de choses, qui est celui de la sécurité alimentaire. Je pense que c'est un domaine par excellence où se manifestent les effets néfastes du système commercial international et les injustices flagrantes qui sont, je dirais, fondamentalement inscrites dans les structures mêmes et dans les principes qui sous-tendent cet ordre international et le système actuel du commerce international. Avec d'autres organisations de la société civile qui travaillent sur les questions commerciales telles que GENTA, ENDA Tiers Monde, et les autres membres du Réseau Africain sur le Commerce (Africa Trade Network), nous nous sommes tous félicités de l'échec de Cancun comme d'une victoire parce que nous pensons que si la Conférence de Cancun a échoué, c'est principalement à cause du problème de l'agriculture et des positions des différentes parties, notamment celles de l'UE et des USA. Il faut rappeler l'histoire de l'accord agricole de l'OMC, et dire que c'est la guerre commerciale entre ces deux puissances qui est à l'origine de l'accord agricole de l'OMC. Cet accord a été mis en place pour régler les problèmes entre l'UE et les USA. Cet accord a été adopté sans aucune consultation avec les pays africains. Et maintenant, on récolte les résultats de cette perversion qui était là au départ. On ne peut pas prétendre imposer à tout un continent et aux autres pays en développement des règles qui ont été créées pour favoriser les grands pays producteurs. On ne peut pas prétendre éternellement exploiter le travail des femmes africaines. Parce qu'il faut le dire, l'avenir du système commercial international tel qu'il fonctionne actuellement repose essentiellement sur l'exploitation du travail productif et reproductif des femmes.

On sait maintenant que la plupart des pays africains sont des importateurs nets de produits alimentaires ; qu'il y a une insécurité alimentaire chronique dans différents pays ; qu'il y a des famines comme maintenant en Ethiopie et en Zambie, etc. Il faut le dire : qui est là pour essayer d'assurer la survie de toutes les familles et de tout le continent africain ? Ce sont les femmes ! Il faut dire que le système commercial international et les échanges commerciaux tels qu'ils sont actuellement reposent sur cette exploitation du travail des femmes africaines. Il faut le dire : 60% de la main d'œuvre qui produit les exportations de ce fameux coton qui fait enfin l'objet des débats au niveau international est composé de femmes. Il faut dire que la plupart de ces femmes gagnent moins de 1 dollar par jour. Il faut dire que quand les prix du coton baissent, les revenus des familles baissent, et qui est-ce qui doit aussi être là pour être sûr qu'il y aura à manger sur la table ? Ce sont les

femmes africaines. Je prends l'exemple du coton, mais c'est un raisonnement que l'on peut appliquer aux autres produits agricoles qui sont exportés par les pays africains.

Je vais rentrer maintenant un peu plus dans le vif du sujet qui est le plaidoyer. Pour le réseau GERA, le plaidoyer c'est d'abord l'exercice d'un droit. Avant d'être un instrument stratégique, nous pensons que d'un point de vue symbolique, faire du plaidoyer, c'est se donner les moyens d'exercer notre droit de nous exprimer en tant que citoyennes, que ce soit sur les politiques sociales, ou les politiques économiques, ou le commerce international. Il y a cette dimension symbolique du plaidoyer, et il y a aussi la dimension politique du plaidoyer. Je parle de la politique avec un grand « P », au sens noble du terme, pas de politique politicienne, quoique la politique politicienne doit être prise en compte si on veut être efficace.

La dimension politique du plaidoyer exige d'après mon expérience qu'on soit très clair d'abord sur ses objectifs et sur la manière dont on va atteindre ces objectifs. Si on prend l'exemple des femmes productrices et de l'OMC, lorsque le réseau GERA fait du plaidoyer en faveur des femmes productrices, nous sommes très clairs sur le fait qu'il ne s'agit pas de faire du plaidoyer pour que l'on aménage des petites « niches » dans le marché international pour les femmes. Nous ne disons pas qu'il ne faut pas le faire : c'est bien, on a la preuve au Kenya ou ailleurs avec les fameuses exportations non traditionnelles - les exportations de fleurs, de certains légumes, etc. -. Il y a des femmes qui ont réussi dans ces créneaux-là et qui sont devenues de grands chefs d'entreprises, et je suis la première à m'en féliciter. Mais le réseau GERA est là d'abord pour défendre les femmes les plus pauvres. Et si nous voulons défendre les femmes les plus pauvres, nous disons qu'il ne suffit pas de dire : « Produisez des fleurs, exportez-les, vous vous ferez plus d'argent et vous bénéficierez ainsi du système commercial international » Non ! Pour nous, si les femmes les plus pauvres, les petits producteurs et les groupes les plus désavantagés pouvaient un jour bénéficier du système commercial international, alors il faut repenser les structures de ce système, réparer les injustices flagrantes sur lesquelles il est basé et éliminer les biais qui sont enchâssés dans ces structures. Je vous le dis : le système commercial international et l'OMC se foutent complètement de la manière dont est effectuée la production. Vous allez me dire : évidemment, ils ne sont pas là pour cela. Le problème, c'est que peut-être qu'il y a des gens qui considèrent qu'ils ne sont pas là pour cela, mais excusez-moi, le système commercial, ce ne sont pas des échanges qui se font mécaniquement. Pour nous, le système commercial

international est fait d'abord par des gens ! Pour l'Afrique, encore une fois, ce système commercial international repose à près de 80% sur les femmes parce que les femmes représentent la majorité des producteurs des produits agricoles qui sont échangés sur les marchés internationaux. Alors pour nous, OK : favorisons les exportations non traditionnelles, faisons peut-être du plaidoyer au niveau de l'OMC pour qu'il y ait plus de femmes. Je dis d'accord, mais d'abord, il faut s'attaquer au vrai problème qui est celui des structures et des hypothèses qui sont à la base de ce système commercial et de l'OMC.

Il y a eu un débat récemment entre plusieurs organisations de femmes qui sont engagées autour des questions commerciales, au sujet de la proposition d'une de nos partenaires du Nord qui voulait notre soutien pour créer un comité au niveau du Conseil général de l'OMC qui s'occuperait des questions de genre. Là, je parle en mon nom personnel parce que les opinions sont diverses au sein du réseau. J'ai répondu à cette « sœur » – car nous restons des militantes même si nous avons des avis différents sur certaines questions -, je lui ai dit : « je refuse de donner ma caution à quelque chose qui va consister à donner plus de légitimité à l'OMC ». Cela serait juste comme ils ont fait avec les programmes d'ajustement structurels de la Banque Mondiale : mettez les femmes là-dedans, mettez les questions de genre et vous serez politiquement correct, on aura l'air gentil, etc. Je refuse de faire cela, cela ne m'intéresse pas qu'on intègre le problème des femmes et les questions de genre dans quelque chose qui est fondamentalement pervers.

C'était pour dire que le réseau GERA est très clair au sujet de ses objectifs, mais aussi pour qui nous faisons le plaidoyer, vers qui nous faisons le plaidoyer et comment nous allons le faire. Alors, nous avons donc adopté ce que j'ai appelé une approche holistique du plaidoyer. Et j'ai paraphrasé une organisation bien connue dans le mouvement mondial des femmes, DAWN, qui a lancé le slogan: « Think globally, act locally », penser globalement et agir localement ». Dans les faits, c'est la stratégie que le réseau GERA¹⁰ a adopté. C'est-à-dire que nous avons dans les différents pays, différents membres du réseau qui font du

¹⁰ Au niveau de l'OMC, le Secrétariat du réseau GERA a également un bureau basé à Genève qui se consacre à la formation et au lobbying auprès des négociateurs commerciaux. Nous avons d'autre part établi des alliances stratégiques avec d'autres organisations de femmes dans les différentes régions. Nous sommes ainsi membres de plusieurs réseaux internationaux comme le Réseau International sur le Genre et le Commerce, la Coalition Internationale des Femmes pour la Justice Economique, etc.

plaidoyer au niveau local et au niveau national en fonction des priorités qu'ils ont identifiées eux-mêmes, mais tous ces projets, même s'ils peuvent avoir des objectifs différents, se retrouvent à un certain niveau parce qu'il y a une base commune à toutes les stratégies qui consiste justement à intégrer les facteurs qui sont liés à des phénomènes d'ordre plus global comme la mondialisation, ainsi qu'à des phénomènes qui sont liés aux facteurs macro-économiques. Donc, la stratégie consiste à avoir plusieurs axes stratégiques qui sont connectés entre eux par une logique qui repose sur les liens entre les différents niveaux : les liens entre les niveaux international et macro-économique, entre le niveau méso - c'est-à-dire le niveau institutionnel et celui du marché - et le niveau micro des ménages et des communautés. La logique qui lie tous ces axes stratégiques fondamentalement différents, puisque chaque groupe dans les différents pays définit ses propres objectifs stratégiques, donne une cohérence à la stratégie globale du réseau.

Je voudrais conclure en disant que le plaidoyer est devenu très important à notre époque parce que les femmes et le mouvement des femmes sont de plus en plus relégués à l'arrière-plan par différents facteurs. Un facteur très inquiétant est celui du fondamentalisme. Il y a aussi le facteur de la militarisation des relations internationales qui relègue de plus en plus au second plan les problèmes des femmes. Donc le plaidoyer, le fait de nous exprimer publiquement et d'exercer notre droit politique de parler de nos problèmes et de réclamer de l'action pour régler ces problèmes est très important aujourd'hui. Le plaidoyer est devenu non plus un simple instrument qu'on aurait pu employer comme tant d'autres, mais un élément nécessaire de nos stratégies.

Il ne faut pas avoir peur du plaidoyer, au contraire, il n'y a pas de recettes qu'on peut appliquer de manière standardisée à différents projets et programmes. Bien sûr, il y a des techniques de plaidoyer, mais encore une fois, il faut être très clair sur ce qu'on veut atteindre ; comment on va l'atteindre ; quelles concessions il va falloir faire – car il faut certaines fois faire des concessions qui peuvent être très difficiles- ; et se situer dans le long terme plutôt que dans le court terme. Les actions de plaidoyer ont rarement des effets immédiats, quoiqu'on en dise. Il y a des actions précises comme le lobbying dont on peut voir les résultats tout de suite, mais encore une fois, il faut se situer dans le long terme, être très persévérant car c'est parfois difficile et très décourageant. Mais ceci dit, nous avons la démonstration éclatante aujourd'hui que les efforts de plaidoyer que nous avons commencés au niveau du réseau GERA il y a trois ans pour préparer la conférence de Cancun ont maintenant donné des résultats.

Collection « Analyse & plaidoyer » du Monde selon les femmes

Genre et mondialisation, les femmes analysent et résistent

Silvia Chejter, Hellen Grace Wangusa, Lilián Abracinskas, Zo Randriamaro

2004

Education au développement. enjeux, définitions, principes pédagogiques et approche genre

Claudine Drion

2005

L'approche genre dans les ONG, résultats d'enquête et recommandations

Sandra González Altea

2006

Genre et indicateurs de développement

Poupette Choque

2006

Enjeux de développement pour les femmes de R.D.C. Congo

Joana Joves et Hélène Ryckmans

2006

Femmes et développement durable, vision d'avenir, entrepreneuriat et recommandations

Claudine Drion

2006

Téléchargeables sur le site www.mondefemmes.org



www.mondefemmes.org